



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Concurrence deloyale

Question écrite n° 50332

### Texte de la question

Depuis juin 1995, le Gouvernement a présenté au Parlement et fait adopter plusieurs textes de loi pour permettre une amélioration de la pratique de la concurrence et la sauvegarde du commerce de proximité. Toutefois, à l'impossible nul n'est tenu. Pour détourner l'esprit de la loi et pratiquer des prix anormalement bas, certains commerces n'hésitent pas à gonfler leurs prix pour procéder ensuite à des remises conséquentes. Les petits détaillants, notamment dans un secteur comme la bijouterie, ne peuvent suivre et procéder à des réductions en pourcentages équivalents alors que c'est à ce seul chiffre que le consommateur s'attache. Devant cette pratique répandue, M. Alain Ferry demande à M. le ministre de l'économie et des finances de lui indiquer les instructions qu'il entend donner à ses services de la concurrence pour que cesse ce détournement de l'esprit de la loi que l'actuel gouvernement a fait adopter.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ferry Alain](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50332

**Rubrique :** Concurrence

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1738